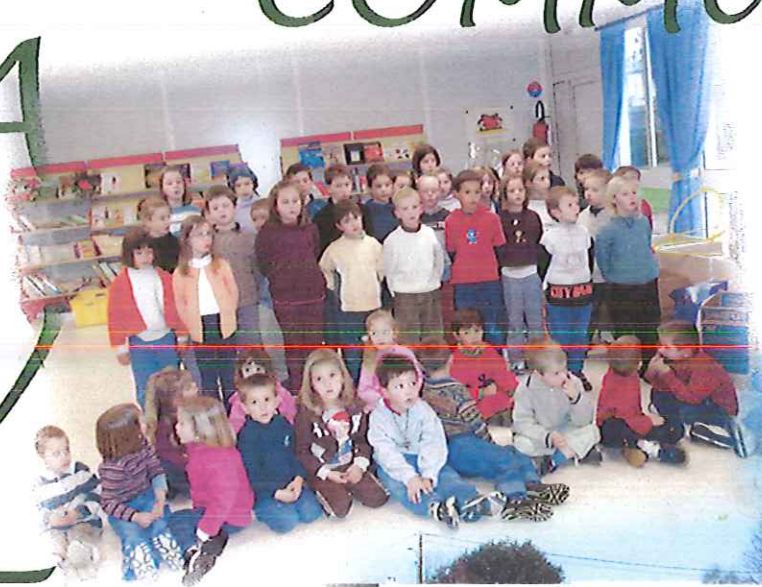


# BULLETIN COMMUNAL

A  
V  
E  
N  
A  
Y

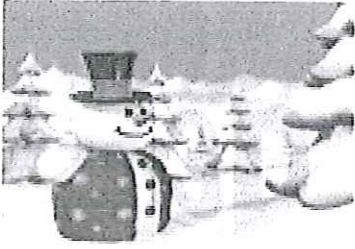


Décembre 2003

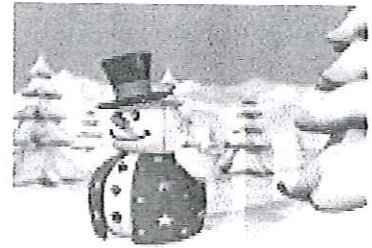


# SOMMAIRE

<b>Rubrique</b>	<b>N° de page</b>
Le mot du maire	1
Informations pratiques	3
Cérémonie du 11 novembre	5
Etat civil	6
Budget succinct	7
Tarif	8
Compte rendu des réunions du conseil municipal	9
Communauté de commune	13
Le mot des déléguées de parents d'élèves	16
Le mot de l'école	17
Association loisirs et culture et accueil du 3ème âge	19
Le comité des fêtes	21
Tennis de table	23
Tennis club d'Avenay	25
A.S. Vieux	26
C.A.L.V.A.G.	29
I.C.L. Val sur Ajon	30
Abbé Bernard Leclercq	31
L'A.F.A.P.E.J	33
A.D.M.R.	34
S.I.A.D.	35
Comité de fleurissement	37
Jardiniers de France	39
Association de solidarité	40
Annonces	41
Renseignements utiles	43



## *Le mot du MAIRE*



***A** la veille de cette nouvelle année, je voudrais adresser à chacune et à chacun d'entre-vous mes meilleurs vœux pour 2004.*

*En parcourant ce bulletin, vous pourrez vous rendre compte des travaux réalisés par les différents acteurs locaux, et les divers événements qui se sont déroulés au cours de l'année.*

*Pour le conseil municipal le grand chantier de l'année fut la construction d'une classe maternelle. Cette réalisation qui était indispensable, fera l'objet au printemps prochain d'une porte ouverte. Chacun de vous pourra juger de la qualité des locaux et de ses équipements. Le coût de cette réalisation est de Euros hors taxes.*

*- Construction : 86 200 Euros hors taxes.*

*- Equipement : 29 400 Euros hors taxes. Sur l'équipement restent encore les jeux extérieurs à installer.*

*- Subventions reçues de l'état : 44% sur la construction.  
40% sur l'équipement.*

*- Subvention reçue du Conseil Général : 50% sur l'informatique, plus une enveloppe parlementaire de 8 000 Euros qui nous a été allouée par notre Député. J'en profite pour remercier ce dernier, Monsieur Jean-Yves COUSIN ainsi que Monsieur Henri GIRARD notre Conseiller Général pour l'aide financière précieuse qu'ils m'ont apportée. Mes remerciements iront aussi aux enseignants, aux parents d'élèves et bénévoles qui ont participé activement jusqu'à la dernière minute (le samedi et le dimanche) à l'aménagement de cette classe.*

*Bienvenue dans cette école, à son instituteur Monsieur Michel LECONTE.*

*Au sujet de cette classe, comment avons nous fait le choix pour recruter l'aide maternelle ?*

*Huit personnes de la commune postulaient pour cette fonction.*

*Seule Madame SÈNÈCAL n'avait pas d'emploi, et pas de salaire. C'est donc sa candidature qui a été retenue. Pour occuper ce poste Madame SÈNÈCAL a dû quitter le conseil municipal. C'est avec regret que j'ai accepté sa démission. Je la remercie de son excellente collaboration durant son passage au sein du conseil municipal et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.*

*.../...*

*Nous avons encore beaucoup de travail à effectuer durant ces deux à trois années à venir (assainissement, remembrement, gaz de ville et voirie), mais en tout état de cause soyez rassurés, chers concitoyens, que nous continuerons à gérer la commune avec prudence et rigueur.*

*Comme chaque année, j'ai le plaisir de constater l'arrivée de nouveaux habitants. Je leur dis bienvenue dans notre commune et leur souhaite d'y trouver la qualité de vie qu'ils y attendent. J'ai également eu le plaisir d'enregistrer sept naissances sur nos registres d'état civil.*

*Tous mes compliments aux heureux parents et tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite à ces bambins.*

*Mes compliments iront aussi à Monsieur Bernard LECOURT qui s'est vu remettre le 11 novembre, par le Président BRY, la médaille de porte drapeaux.*

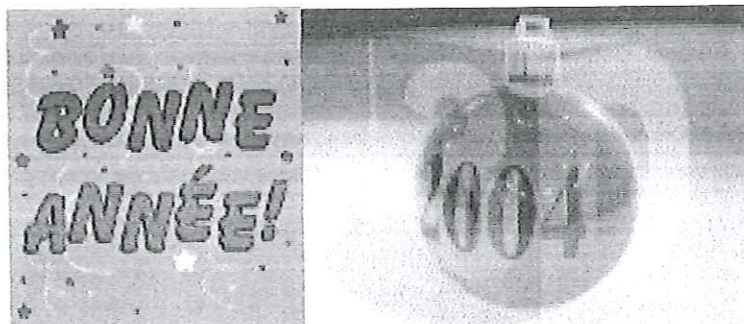
*Info : A la demande de quelques personnes, à dater du 1<sup>er</sup> décembre, l'église sera ouverte tous les jours de 09 heures à 18 heures.*

*Enfin pour conclure, que tous ceux qui oeuvrent pour le bien être de notre commune, élus, curé, associations, enseignants, personnel communal et bénévoles soient assurés de notre soutien et de notre reconnaissance.*

*Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous renouveler pour cette nouvelle année, tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité.*

*Bonnes fêtes de fin d'année.*

*Le Maire  
Gérard LEMOINE*



## INFORMATIONS PRATIQUES

**PERMANENCE DE LA MAIRIE**  
**le vendredi de 17h à 19h et le mardi de 18 à 19h.**  
**TEL./FAX : 02.31.80.56.96**

Ces horaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances, et quand le mardi ou le vendredi sont fériés, la permanence a lieu le lundi ou le jeudi précédent aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le Maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

\*\*\*\*\*

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune et les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2004 peuvent demander leur inscription sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2003.

En principe cette inscription est faite d'office, à la demande de l'INSEE, pour les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans. Toutefois, les listes qui nous sont communiquées sont parfois incomplètes. Il est en conséquence préférable de venir vérifier en Mairie que cette inscription a bien été faite.

Nous vous rappelons qu'en 2004 auront lieu les élections régionales les 21 et 28 mars et européenne en juin.

\*\*\*\*\*

## RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du service national par la journée d'appel de Préparation à la Défense n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, **garçons et filles** doivent désormais venir se faire recenser à **16 ans**

Ils doivent se présenter en Mairie dès leurs 16 ans et au plus tard avant la fin du troisième mois suivant

Pour se faire recenser, il est nécessaire d'être en possession des documents suivants :

carte nationale d'identité,

livret de famille,

éventuellement, une copie du document justifiant la nationalité française,

un justificatif de leur deuxième nationalité pour les doubles nationaux. 2

S'ils ne faisaient pas cette démarche, ils pourraient se voir refuser l'inscription à certains examens et concours.

\*\*\*\*\*

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour en obtenir le renouvellement, vous devez fournir :

- 2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.
- 1 extrait d'acte de naissance. ( à demander à la mairie du lieu de naissance)
- Votre carte périmée
- Votre livret de famille
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile

Prévoir un délai de 3 à 4 semaines.(voire jusqu'à 8 à 10 semaines en été)

\*\*\*\*\*

## DEMANDE DE PASSEPORT

Pour en obtenir la délivrance ou le renouvellement, vous devez fournir :

- 1 timbre fiscal à 60 euros (30 euros pour les enfants)
- 2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.
- Votre ancien passeport (pour un renouvellement).
- Votre livret de famille.
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile
- 1 extrait d'acte de naissance ( à demander à la mairie du lieu de naissance.).

Le passeport est maintenant valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)

Les enfants de moins de 15 ans peuvent figurer sur le passeport de leurs parents (prévoir 2 photos par enfant).

NB : Dorénavant les Mairies ne sont plus habilitées à recevoir les déclarations de perte ou de vol de pièces d'identité.

Faire la déclaration à la gendarmerie avant de demander le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

\*\*\*\*\*

## ETAT CIVIL

Nous vous rappelons que dans le cadre de la simplification des formalités administratives, la FICHE D'ETAT CIVIL a été supprimée. Celle-ci doit être remplacée, selon le cas, par la photocopie du livret de famille ou de la pièce d'identité.

De même, la CERTIFICATION CONFORME par le Maire de documents photocopiés a été supprimée. Cette formalité n'a donc plus à être sollicitée en Mairie.

En ce qui concerne les extraits d'actes de naissance, de mariage ou de décès, ils doivent être demandés à la mairie où ont eu lieu la naissance, le mariage ou le décès. (Fournir une enveloppe timbrée.)

## CEREMONIE du 11 NOVEMBRE 2003

### **BERNARD LECOURT a été MEDAILLE**



Le 11 novembre 1918 a été commémoré à AVENAY , en présence de Gérard LEMOINE maire d'Avenay, Henri GIRARD conseiller général, de nombreux maires des communes voisines, de l'adjudant DJERBI de la brigade d'EVRECY, de militaires du 18ème régiment de transmission de Bretteville sur Odon, de Pierre BRY président des anciens combattants de la section d'EVRECY et des porte-drapeaux des communes concernées.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts, Gérard LEMOINE a lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants puis Pierre BRY a d'abord tenu à remercier la présence des enfants de l'école d'Avenay qui étaient accompagnés de Jean Yves CAILLARD le directeur ainsi que les nombreuses personnalités et tout le public présents.

La cérémonie a été marquée par la remise de la médaille du porte-drapeau à Bernard LECOURT qui a officié à Tourville-la-Riviere (Seine Maritime) avant de venir habiter à Avenay.

Le récipiendaire et toutes les personnes présentes furent conviés au vin d'honneur offert par la municipalité.



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES :

LEA LEBAILLY	03/07/03
ANTHONY FONTAINE	16/07/03
ETIENNE MARCHAND	04/08/03
LOISON GOSSET	06/08/03
KILIAM MALICKI	07/08/03
HUGO PELE	21/08/03
ALIX DOUBREMELLE	09/12/03

**Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents**

### MARIAGE

DAVID URBAIN et France FARAILL 09/12/03

**Tous nos voeux de bonheur**

### DECES

RAYMOND LAURENT	23/02/03
ANDRE MENNESSIER	16/03/03
ODETTE HARIVEL	06/07/03
MAURICE MORIN	06/08/03
AUBIN REYNAUD	09/08/03

**Sincères condoléances aux familles**

## BUDGET SUCCINT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<b>ACHATS</b>	<b>24 330</b>
dont : Eau	1 250
Electricité	3 900
Combustibles	3 700
Alimentation	9 550
Petit matériel	1 600
Fourn. de bureau	1 000
Fourn. scolaires	2 000
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>45 745</b>
dont : Enlèvement O.M	7 200
Entretien bâtiments	14 647
Entretien voirie	18 998
Entretien matériel	2 720
Primes d'assurances	1 810
<b>AUTRES SERVICES</b>	<b>4 592</b>
dont : Fêtes et cérémonies	1 200
Téléphone/Timbres	1 700
Frais de transport	600
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 560</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>79 340</b>
<b>GESTION COURANTE</b>	<b>46 136</b>
dont : Indemnité élus	12 870
Service incendie	6 225
Charges intercom.	21 296
Subventions	3 740
<b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>1 809</b>
<b>AUTRES DEPENSES</b>	<b>150</b>
<b>VIREM<sup>t</sup> A L'INVESTISSEM<sup>t</sup></b>	<b>5 851</b>

**TOTAL FONCTIONNEMENT 209 433**

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<b>REMBOURS. EMPRUNTS</b>	<b>5 851</b>
<b>ACQUISITIONS</b>	<b>36 652</b>
dont : Plantations	243
Matériel communal	1 053
Aménag. Maternelle	35 162
<b>TRAVAUX</b>	<b>135 708</b>
dont : Constr. Maternelle	107 202
Assainissement	23 618
Voie	4 888

**TOTAL INVESTISSEMENT 178 211**

**TOTAL DEPENSES 2003 387 644**

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<b>VENTE DE PRODUITS</b>	<b>16 248</b>
dont : Cantine/Garderie/Etude	16 000
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>81 129</b>
dont : Contrib. Directes	53 729
Taxe O.M	19 900
Droits de mutation	7 500
<b>DOTATIONS DE L'ETAT</b>	<b>64 757</b>
dont : D.G.F	44 989
Fds Nal Taxe Prof.	10 500
<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>6 850</b>
dont : Loyers	5 600
<b>EXCEDENT 2003</b>	<b>40 289</b>

**TOTAL FONCTIONNEMENT 209 433**

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

<b>DOTATIONS</b>	<b>75 538</b>
<b>EXCEDENT RESERVES</b>	<b>2 691</b>
<b>VIREM<sup>t</sup> DU FONCTIONNEM<sup>t</sup></b>	<b>5 851</b>
<b>EMPRUNT</b>	<b>86 740</b>
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>3 393</b>
<b>EXCEDENT 2002</b>	<b>3 998</b>

**TOTAL INVESTISSEMENT 178 211**

**TOTAL RECETTES 2003 387 644**

### BUDGET DU C.C.A.S

Entretien du matériel	135
Impôts et taxes	140
Secours en argent	524
Subvention A.D.M.R	340
Bourses communales	250

**TOTAL DEPENSES 1 389**

Concessions cimetièr	50
Location téléalarme	110
Subvention communale	380
Loyers	450
Excédent 2002	399

**TOTAL RECETTES 1 389**

# TARIFS

## CONCESSIONS CIMETIERE

100 ans	100 euros
50 ans	77 euros
30 ans	50 euros

## ECOLE CANTINE

Enfants	3.19 euros/repas
Adultes	4.00 euros/repas
Garderie du matin	1.55 euros /jour
Garderie du soir	1,55 euros/jour

## TELE ALARME

1 <sup>er</sup> tarif	4.57 euros/mois
2 <sup>em</sup> e tarif	7.62 euros /mois

## CONTRIBUTIONS DIRECTES

<u>Taux commune</u>	<u>Taux de communauté de communes</u>
TH (Taxe d'habitation) : 7.08	1.32
TFB (Foncier Bati) : 14.24	2.52
TFNB (Foncier Non bati) : 32.24	4.05
TP (Taxe Professionnelle) : 9.82	1.32

## LOCATION SALLE DES FETES

Habitant de la commune	77 euros
Habitant hors commune	183 euros
Frais de chauffage	31 euros
Location demi journée	23 euros

## COMMUNAUTE DE COMMUNE

- Le **transport scolaire** a été retiré des compétences de la communauté de commune : les besoins des communes sont différents.
- Il nous est communiqué l'augmentation du taux des 4 taxes locales, le produit de la DGF (dotation Global de Fonctionnement) étant inférieur aux prévisions et ne permettant pas l'équilibre du budget 2003.
- Plusieurs compétences pour les **ordures ménagères** nous ont été proposées. C'est la compétence « zone 4 » qui a été retenue car c'est celle qui ressemble le plus à ce que l'on avait auparavant avec 1 ramassage des encombrants en moins, mais avec un surcoût.  
Ce dernier nous a été supprimé car seulement 2 communes avait choisi cette option (Avenay et Evrecy)  
Compétences:      collecte 1 fois par semaine  
                             tri sélectif avec apport volontaire (containers)  
                             Déchetterie  
                             Déchets verts en déchetterie
- Des prix d'appel d'offre ont été ouvert pour des travaux de voirie dans différentes communes.

## AMENAGEMENT FONCIER

L'opération d'aménagement foncier engagée sur la commune se terminera par une prise de possession du nouveau parcellaire au plus tard fin décembre 2004.

Dans le cadre du remembrement un terrain de 438 m<sup>2</sup> a été acquis à Mr Boulais pour un prix d'environ 0.61 euro /m<sup>2</sup>.

Une carte communale ou un PLU pourrait être étudié début 2004.

### **Bourses aux arbres :**

Crée pour éviter l'abattage des arbres sur des parcelles perdues par les propriétaires .

- Pour les propriétaires déficitaires, une soulte sera versée
- Pour les propriétaires excédentaires une haie sera plantée avec une soulte de compensation.

La procédure serait conduite par la commission communale et d'un bureau désigné par le Conseil Général du Calvados avec l'appui technique de la DDAF (Direction Départemental de L'Agriculture et de la Forêt).

La commune supporterait le recouvrement ou le versement des soultes.

Les routes d'Amayé, d'Esquay et de la rue de la mare seront élargies à 5m de voie roulante.

Une demande sera faite pour que le chemin d'Avenay à Maizet dans sa portion comprise entre le calvaire et la rue de la mare fasse l'objet d'un aménagement, puis le classement en voie communale

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### EVRECY - ORNE - ODON

Avant de retracer les décisions importantes prises tout au long de l'année 2003, le Président Monsieur ENTFELLNER et le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes EVRECY - ORNE - ODON sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux. Que 2004 qui s'ouvre devant nous, soit pleine d'espérance et que chacun d'entre vous y trouve santé, bonheur et confiance dans l'avenir de notre Pays.

Sachez tout d'abord que la communauté de communes est administrée par un conseil communautaire dont les membres ont été élus par chacune des 19 communes adhérentes. Mais vous savez sans doute tout de son fonctionnement puisqu'au mois de juillet 2003, la commission communication, présidée par Madame MAUGEAIS, Maire-Adjoint de Bougy, a réalisé une brochure qui a été distribuée dans tous les foyers de notre groupement, brochure que vous pouvez encore vous procurer auprès de vos mairies.

La commission voirie présidée par Monsieur DESQUESNE, Maire de Baron-sur-Odon, a présenté un programme routier avec maîtrise d'œuvre confiée à la Direction Départementale de l'Équipement. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux était de 645 000 Euros hors taxes. Ces travaux ont débuté à l'automne dans les diverses communes et se poursuivront début 2004. Ils seront signalés par des panneaux portant notre logo. Ils ont été confiés après appel d'offres à l'Entreprise MASTELLETTO pour un montant de 518 618,44 € TTC. La communauté de communes a bénéficié d'une subvention d'État au taux de 26 %. Dès à présent, la commission voirie étudie les dossiers qui feront l'objet de travaux en 2004.

Le dossier 2003 le plus important est sans nul doute celui de la prise de compétence de la gestion des déchets ménagers ; cette intégration permettra d'améliorer considérablement le montant de la dotation globale de fonctionnement, élément essentiel de financement de notre communauté. La commission présidée par Monsieur BENOIST, Maire de Vacognes-Neuilly, a dû réaliser un énorme travail. Le territoire de notre communauté de communes était en effet couvert par trois syndicats (SICTOM - SIVOM de Villers-Bocage et SIVOM des Coteaux) offrant chacun des services, des modes de ramassage et de traitement différents (incinération ou mise en décharge). Il a donc fallu aplanir le tout pour en arriver à la constitution de trois zones qui ne changeront pratiquement pas les habitudes de chacun. Cependant un guide vous sera adressé dès janvier, probablement sous forme de calendrier, pour vous signaler les quelques modifications de services et vous rappeler l'importance du tri sélectif. La commission a confié la maîtrise d'œuvre à l'Association BIOMASSE NORMANDIE. C'est cette association qui a réalisé le dossier d'appel d'offres pour chacun des services à apporter. Les résultats définitifs seront connus sous peu.

Le Conseil Communautaire a également pris deux décisions importantes pour l'avenir de la communauté de communes, celles de contractualiser :

- avec la Région, sous la forme d'un Contrat de Pôle Intercommunal
- avec le Département, au travers d'un Contrat Départemental de Territoire

Ces contrats nous permettront d'obtenir des aides financières importantes pour les futurs projets.

Après lancement d'un appel d'offres, le cabinet d'étude choisi pour travailler sur ces dossiers est « Habitat et Développement 14 ». Ce Cabinet est d'ailleurs venu présenter le projet devant le conseil communautaire.

De son côté, la commission aménagement de l'espace et développement économique, présidée par Monsieur GIRARD, Maire de Evrecy, réfléchit à l'implantation d'une zone d'activité d'intérêt communautaire pouvant accueillir des entreprises créatrices d'emplois sur le territoire de la communauté de communes.

La commission de Monsieur DROGUET, Maire-Adjoint de Montigny, a travaillé sur l'intégration des écoles de musique dont le fonctionnement a été subventionné par le département, de même que l'OMAC (saison culturelle). Elle a également recensé les besoins en équipements culturels ou sportifs sur le territoire.

La commission des finances, présidée par Monsieur MARET, Maire-Adjoint de Feuguerolles-Bully, veille de son mieux sur les finances du groupement et réalise le budget avec l'aide de notre trésorier.

Différents sujets sont à l'étude parmi lesquels : la création d'un RAM (Relais d'Assistants Maternelles), la réhabilitation du gymnase d'EVRECY, la réalisation d'une bibliothèque centralisée, la mise en service d'un site internet, la réalisation d'une plaquette touristique, etc...

Comme vous pouvez le voir, vos élus travaillent pour vous et espèrent ainsi améliorer votre cadre de vie.

## ASSAINISSEMENT

La société SAUNIER TECHNA à été choisie pour assurer la maîtrise du projet d'assainissement .

Un courrier à été adressé au syndicat d'adduction d'eau d'Evrecy pour l'informer du projet d'assainissement collectif et qu'il serait sans doute souhaitable de profiter de ces travaux pour changer certaines canalisations d'eau très vétustes.

Monsieur VASSELIN , commissaire enquêteur donne le rapport concernant le projet d'assainissement. Celui-ci , compte tenu qu'aucun avis n'a été formulé , à décidé d'émettre un avis favorable.

Le conseil décide en conséquence d'entériner ce projet et prend connaissance des plans du futur réseau tel qu'il figure dans le dossier de demande de subvention présenté par la société Saunier Techna.

## ECOLE

Suite à la demande qui lui a été faite , Madame YORK , présente au conseil le chiffrage du projet d'extension de l'école. Face au coût élevé de celui-ci , le conseil constate qu'il n'est pas possible à la commune de supporter un tel investissement et se prononce pour deux nouvelles options qui vont être étudiées simultanément .

\_ Créer deux nouvelles salles de classe en préfabriqué et d'étudier la possibilité de fermer le préau afin de créer une salle de motricité et des toilettes.

\_ Construire le tout en préfabriqué.

Devant le coût élevé de la première solution , le conseil retient la société CIMT pour la construction de la future maternelle.

Dans le cadre de ce projet un certain nombre de subventions ont été accordées :

50 % du HT sur l'informatique.

44% du H.T. sur la construction.

40% du H.T. sur l'équipement.

De plus une subvention parlementaire de 8000 euros a été attribuée.

Un devis à été demandé pour l'aménagement d'une avancée devant l'entrée de la classe.

## **INTERCOMMUNALITE INFORMATION ET PRINCIPAUX POINTS DE REPERES**

### **Comment est créée une Communauté de Communes ?**

La création naît de l'initiative d'une ou d'un groupe de communes qui décide de mettre en œuvre les dispositions légales pour instituer entre elles une coopération renforcée.

La commune ou le groupe de communes demande au Préfet d'approuver un périmètre d'étude regroupant un certain nombre de communes (dont certaines peuvent ne pas être d'accord d'emblée) autour d'une commune centre.

Si le Préfet donne son accord, l'étude est lancée, à l'issue de laquelle les Conseils Municipaux délibèrent pour créer effectivement la Communauté de Communes.

Si la possibilité d'intégration forcée d'une commune dans un périmètre est possible, c'est en général l'accord et le consensus qui sont recherchés.

### **Comment est administrée une Communauté de Communes ?**

Après la création officielle de la Communauté de Communes et ensuite à l'occasion du renouvellement des conseils municipaux, ceux-ci désignent par vote des délégués de la commune dont le nombre est fixé par les statuts. L'ensemble des délégués forme le Conseil de Communauté. Celui-ci élit un Président de la Communauté et des Vice-présidents dont le nombre est arrêté par le Conseil de Communauté en fonction des tâches à remplir.

Le Président, les Vice-présidents et des assesseurs forment le Bureau qui peut recevoir des délégations de compétences de la part du Conseil de Communauté dans certains domaines définis.

Les séances du Conseil de Communauté sont publiques. Le Conseil doit se réunir au moins une fois par trimestre.

### **Comment dans la Communauté de Communes les communes sont-elles représentées ?**

Le choix s'est porté sur une égale représentation pour chaque commune, en fonction du nombre d'habitants. Il y a donc deux représentants par commune de moins de 1 000 habitants et trois représentants pour les communes de plus de 1 000 habitants.

### **Où est le siège de la Communauté ?**

D'un commun accord, il a été décidé que celui-ci sera fixé dans les locaux de la Mairie d'Evrecy.

### **Selon quelles règles fonctionne la Communauté de Communes ?**

Le document de base est le Code Général des Collectivités Territoriales qui fixe les règles du fonctionnement des collectivités publiques.

UN STATUT négocié entre les communes partenaires de la Communauté de Communes définit les règles de fonctionnement interne.

L'organisation des instances : Président, Bureau, Conseil de Communauté, Commissions y est précisée. Les compétences transférées y sont répertoriées également.

UN REGLEMENT INTERIEUR apporte des précisions aux statuts et explicite leur mise en œuvre.

Enfin, UNE CHARTE "FONDATRICE" énonce les grands objectifs et les principes qui doivent inspirer la marche de la Communauté de Communes.



## Quelles compétences seront dévolues à la Communauté de Communes ?

Les domaines de compétences transférés de la commune à la Communauté de Communes sont prévus par la loi. Dans le type de CC retenu, certains transferts sont obligatoires (développement économique, aménagement de l'espace communautaire, voirie et logement social) et d'autres sont facultatifs (environnement, action sociale, équipements culturels et sportifs, équipements de l'enseignement élémentaire et préélémentaire,...)

En fonction du nombre de transferts, le montant de la DGF est plus ou moins élevé. Ce qui est recherché c'est de favoriser une plus grande intégration des communes.

Dans la CC dont les moyens sont limités, le transfert des domaines de compétences s'opère progressivement en prenant dans chacun des domaines tel ou tel élément, sauf si, comme dans celui du développement économique, c'est le bloc entier qui doit être transféré.

## De quelles ressources dispose la Communauté de Communes ?

### Deux possibilités :

La première c'est la TPU (Taxe Professionnelle Unique) perçue en lieu et place des communes sur toutes les entreprises et activités assujetties existantes sur le territoire communautaire. Dans un premier temps, les communes se voient reverser une somme égale à celle qu'elle percevait l'année avant la création de la CC.

Ensuite, pour les années suivantes, cette attribution restera d'un montant identique, le surplus de recettes restant acquis à la Communauté. D'où l'intérêt pour la Communauté de s'engager dans le développement économique.

La deuxième, un cas particulier des Communes intégrant à TPZ (Taxe professionnelle de zone)

### Eligibles :

- Si la première année de perception de la TP, la Commune perçoit une attribution de la première part du FNPTP (Fonds National de Péréquation de la Taxe Professionnelle), elle recevra les deux années suivantes les attributions de garantie en résultant. Les Communes peuvent décider de reverser les attributions au groupement par accords conventionnels.
- Si la Commune percevait une attribution avant la première année de perception de la TP, la Commune continue à percevoir la ou les attributions de garantie.

### Les autres ressources proviennent :

- o De l'Etat : DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) dont le montant varie de 16 € à 28 € en fonction du nombre de compétences dévolues par les communes à la CC.
- o Des subventions d'investissements, des emprunts etc.
- o De la fiscalité additionnelle à la taxe d'habitation, au foncier bâti et non bâti qui, en principe, sauf création de services nouveaux, devrait être compensée par une baisse équivalente de la fiscalité communale.

## Quelle est la différence entre l'intercommunalité telle qu'elle est mise en œuvre par le SICSA (ex SIVOM) et la Communauté de Commune ?

C'est essentiellement le mode de financement qui diffère :

le SICSA reçoit des contributions des communes, prélevées sur le budget de celle-ci. Ainsi les communes ont tendance à être préoccupées en priorité par leur intérêt propre avant de considérer l'intérêt général intercommunal.

Il appartient au conseil de la communauté de communes d'instituer par un vote à la majorité simple la taxe professionnelle de zone. Cette possibilité n'est offerte qu'aux communautés de communes de moins de 50 000 habitants ou dont la commune centre a moins de 15 000 habitants.

La CC reçoit directement la taxe professionnelle collectée sur l'ensemble du territoire de la communauté par le biais de la TPU (Taxe Professionnelle Unique). Cela induit que la CC dispose d'un budget qui lui est propre permettant de mettre en œuvre une politique globale sur le territoire communautaire. De la sorte, peut s'instaurer une véritable solidarité qui permet d'agir dans le sens de l'intérêt général au profit de tous les habitants de la communauté sans distinction d'appartenance à une commune particulière.

**Cette communauté porte-t-elle un nom ?**

Oui, après réflexion, elle s'appelle :

***COMMUNAUTE DE COMMUNES***

***« EVRECY ORNE ODON »***

Les termes de "pays" et de "région" étant largement utilisés, c'est le nom des trois repères géographiques définissant le territoire de la communauté de commune qui a été choisi.

Le nom d'Evrecy figure parce que c'est la commune centre, qu'elle est un carrefour routier important et un pôle économique déjà significatif.

Enfin, ORNE ODON, sont les deux rivières qui délimitent le territoire de la communauté de commune.

Jean-Louis QUILLOT

Délégué Titulaire

à la Communauté de Communes

## Le mot des déléguées

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux et futurs parents et espérons leurs totale intégration au sein de notre école et de notre commune.

Nous remercions particulièrement, la municipalité d'Avenay pour la création de l'école maternelle, une nouvelle structure que nous apprécions tous. Elle représente un atout de plus pour notre village et un confort pour les parents.

Les enfants étant plus nombreux cette année, nous proposons également un peu plus d'activités auxquelles tous les parents qui le souhaite, peuvent bien sur y participer. Vous êtes les bienvenus.

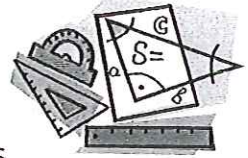
Pour nos futurs ateliers bricolages nous sommes à la recherche de matériaux ( guirlandes, décors de noel) et différents tissus dont vous n'auriez plus l'utilité, merci de nous les donner.

Nous restons à votre disposition pour une aide ou une oreille attentive, et vous souhaitons de bonnes fêtes ainsi qu'une heureuse année 2004.

Agnès  
julia  
Rachida

agnès Gesnouin	02/31/08/19/07
julia Duarte	02/31/80/26/35
rachida Thirion	02/31/80/59/51

# Le mot de l'école



Est-il besoin de préciser que l'événement de l'année à l'école aura été l'ouverture de la classe maternelle! 20 « petits » la fréquentent depuis septembre dernier et peuvent apprécier le confort de locaux tout neufs et bénéficier d'un matériel adapté et de qualité. Nous remercions vivement le Conseil Municipal pour cette réalisation.

L'aménagement de la cour a pris un peu de retard, mais il est prévu et sera réalisé durant cette année scolaire.

Le personnel de l'école s'est lui aussi « étoffé »: Michel LECONTE a ainsi rejoint Pascal ROSSIGNOL et Jean-Yves CAILLARD dans l'équipe enseignante. Melle Julie DÉSSERT, assistante d'éducation, intervient deux fois par semaine pour des activités de français. Mme Élisabeth BOUTET est enseignante spécialisée. Elle intervient, elle aussi, plusieurs fois par semaine, auprès de quelques enfants.

Mmes Nicole LEROY et Jeannine MARCHÉGIANI assurent les services de cantine et de garderie. Mme Corinne SÉNÉCAL a été recrutée comme agent de service pour la classe maternelle.

Nous associons bien entendu à cette équipe tous les intervenants extérieurs qui travaillent régulièrement ou plus ponctuellement auprès des enfants.

C'est un réel plaisir, pour nous tous, de voir l'école se développer, alors qu'il y a cinq ans encore, l'existence de la deuxième classe était menacée!

Pour les plus grands, cette année aussi est très importante: les CE2-CM1-CM2 partiront pour 2 semaines à Sollières, en Savoie, du 7 au 21 mars 2004. Ski et découverte de la vie montagnarde seront au programme. Les CP-CE1 se rendront quant à eux à Montmartin-sur-mer, dans la Manche, du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2004. Découverte du milieu maritime et initiation à l'équitation au menu.

Le financement de ces sorties sera pris en charge en grande partie par la Coopérative Scolaire. Nos ressources proviennent bien entendu des manifestations organisées par l'école. Il nous arrive parfois d'entendre que ces activités se répètent souvent et que de ce fait les gens sont trop sollicités. C'est pourquoi nous souhaiterions apporter les précisions suivantes: bien évidemment la réussite de ces manifestations reste notre objectif principal avec, en conséquence, les bénéficiaires qui les accompagnent. Mais notre but est aussi de contribuer à l'animation de la Commune et de proposer des activités régulières et variées susceptibles de satisfaire un maximum d'habitants. Chacun pourra alors choisir ce qui l'intéresse le plus. On peut trouver agréable de se faire livrer ses croissants un dimanche matin et ne pas avoir envie d'assister à une soirée choucroute; on peut venir chercher la bonne affaire à la foire aux greniers et acheter son sapin de Noël ailleurs qu'à l'école d'Avenay. CHACUN EST LIBRE!

Il en est de même concernant la participation des parents. Nous nous réjouissons de l'accueil qui a été fait aux « nouveaux » parents par les « anciens », de la mobilisation toujours importante et spontanée pour aider et du vif succès qu'ont enregistré les premières manifestations de l'année: plus de 220 convives à la « soirée choucroute », plus de 300 viennoiseries vendues lors de la 1<sup>ère</sup> « opération croissants » de l'année, 74 sapins commandés et enfin une réussite très encourageante pour la 1<sup>ère</sup> édition du « marché de Noël ». il n'en reste pas moins qu'aucun d'entre nous ne se permettra, jamais, de juger les familles sur leur participation aux activités de la coopérative scolaire.

Pour terminer sur cet aspect financier de nos activités, nous ajouterons que la Commune contribue, sous la forme d'une subvention annuelle (1100 € par an, actuellement) au budget de ces classes-découvertes, de même que le Comité des Fêtes qui organise chaque année un concours de belote au profit de la coopérative scolaire.

Indépendamment de ces événements importants, nous continuons toutes les activités mises en place ces dernières années:

- Rencontres avec les écoles environnantes (spectacles, cross du collège, rencontres sportives, chant choral).

- Ateliers d'arts plastiques, animés comme l'an passé par Michèle et Pascal, de l'association ARTOTEM. Mía, notre intervenante en musique reprendra du service début 2004.

- Actions de solidarité: opérations « pièces jaunes » ou « un bouchon, un sourire » (N'hésitez pas à nous remettre vos bouchons en plastique, si vous ne savez pas où les déposer), correspondance avec une école du Sénégal et soutien financier ou en matériel aux associations « Les enfants du Oualo » et « France Madagascar Afrique ».

Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pas gagné le concours « Arcimboldo ». Mais, au moins, personne ne nous a battus, cette fois-ci: il n'a tout simplement pas eu lieu! Nous espérons que ce n'est qu'une annulation provisoire, car ce concours, à partir de végétaux, nous amuse beaucoup. Que Monsieur PUPIN se rassure, nous saurons bien utiliser ses compétences et ses ressources d'une autre manière... Pendant que nous parlons plantes, nous remercions une fois encore l'entreprise SUZANNE pour la fourniture gracieuse des géraniums qui ont habillé les fenêtres de l'école cette année.

Les élections du mois d'octobre ont vu l'élection de Mmes Agnès GESNOUIN et Julia DUARTE DA SILVA et la réélection de Mme Rachida THIRION. Toutes nos félicitations à ces trois Membres du Conseil d'École. Nous tenons aussi à remercier Mme Véronique FRANÇOIS (déléguée sortante qui n'avait pas souhaité se représenter) pour son efficace contribution à la vie de l'école.

Nous profitons de cet article pour vous rappeler les activités prévues jusqu'en juin 2004. Nous vous y attendons nombreux!

⇒ Dimanche 1<sup>er</sup> février: Vente de croissants

⇒ Samedi 28 février 2004: Concours de belote

(Organisé par le Comité des Fêtes, au profit de l'École. Uniquement sur invitation: pas de compétition ni de champions imbattables: soirée conviviale assurée)

⇒ Samedi 27 mars 2004: Après-midi costumée

(Avancée du dimanche au samedi en raison des élections régionales)

⇒ Sam. 03 et Dim. 04 avril 2004: Exposition artistique

(Organisée par le Comité des Fêtes et l'Association ARTOTEM, avec présentation des travaux des enfants)

⇒ Dimanche 25 avril 2004: Vente de croissants

⇒ Dimanche 16 mai 2004: Foire aux greniers

⇒ Dimanche 13 juin 2004: Vente de croissants

⇒ Dimanche 20 juin 2004: Kermesse

(Possibilité pour les enfants et les parents de participer aux danses normandes.)

Nous remercions une fois encore toutes les personnes qui nous permettent de faire vivre et bouger cette école.

Les enfants et les adultes qui les entourent vous souhaitent, pour terminer, un joyeux Noël et une très heureuse année 2004!

L'équipe enseignante



## **ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ET ACCUEIL DU 3<sup>ème</sup> AGE D'AVENAY**

Nous avons commencée l'année 2003 par notre coutumière assemblée générale le **23 janvier** : le nombre d'adhérents a quelque peu augmenté, ce dont nous nous réjouissons. Ce même jour, nous avons procédé à l'élection des membres du bureau et avons couronné les Rois de l'Épiphanie.

**En Février**, une vingtaine de personnes sont venues tenter leur chance au traditionnel loto.

**Mi-Mars**, nous avons eu le plaisir d'être conviés à un délicieux repas par le comité des fêtes qui ne ménage pas ses efforts pour que chacun soit pleinement satisfait. Un très grand merci pour ce geste apprécié.

Le 21 du même mois, nous étions 21 personnes à assister à la pièce de théâtre jouée par le dynamique Michel Leeb. La prestation était bonne. Dommage que la sonorisation n'était pas adaptée.

**Fin Avril**, la randonnée pédestre a réuni 18 marcheurs qui ont parcouru de pied ferme 7 km sous un ciel clément. 8 personnes nous ont rejoints pour un copieux et bon repas préparé par Mme François de Vieux. Dans la foulée, nous sommes allés visiter le musée archéologique, enrichissante découverte culturelle.

**En Mai**, lors de la très intéressante assemblée générale de la Fédération départementale des aînés Ruraux, la présidente Madame Lepage nous a présenté ses objectifs en mettant à juste titre, l'accent sur la solidarité, l'abus des médicaments, le problème de la maltraitance, malheureusement trop actuelle et réelle, ect ... ect... Nous avons été aussi informés des difficultés d'adaptation à l'euro et des dangers de la route, plus particulièrement pour les aînés. En réalité, des recommandations à respecter.

**Le 23 du même mois**, un petit nombre d'entre nous s'est rendu au zénith de Caen pour le spectacle d'Holyday On Ice qui évolue certes, en modernité mais qui laisse le regret des magnifiques toilettes d'autrefois. Ah ! Nostalgie, quand tu nous tiens !

**Qu'avons nous fait en juin** ? Et bien oui, bien sûr. Tout le monde était sur pied pour travailler ensemble et présenter un concours du pain exceptionnel . Le comité des fêtes possède un atout formidable : la volonté de réussir ; Et quel succès ! Millé bravos à tous mais aussi et surtout à son dynamique et

sympathique président qui a toujours le vent en poupe ; Et un très chaleureux merci à tout l'équipe qui nous a remis une jolie image pour le travail accompli. Une semaine plus tard, notre voyage à Cherbourg, au musée de la mer, a permis de réunir 49 personnes qui ont fait un très intéressant parcours sur le « Redoutable » et ont découvert le magnifique aquarium doté de ses multiples poissons multicolores ; Le retour fut des plus sympathiques grâce à une chorale improvisée mais chaleureuse. Un très bon souvenir pour nous tous.

Deux mois de repos et de **vacances**... très chaudes.

Pour notre rentrée de **Septembre**, nous nous sommes retrouvés, à nouveau, autour d'un succulent repas à Langrune sur mer. Toujours avec le beau temps. C'est également toujours en septembre et avec le même plaisir que les 23 licenciées de la gymnastique douce se retrouvent et viennent chaque lundi entretenir leur forme physique. Cela ne peut faire que du bien.

**En octobre**, à l'occasion de la semaine bleue, une journée proposée par le CODERPA, était organisée à Mondeville pour prendre note de leurs initiatives. L'après midi était consacrée à des danses régionales et des contes de « d'cheux nous ». Incompréhensible pour les non-initiés-.

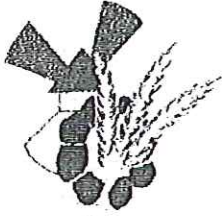
En accord avec le club de Maizet, nous partions en **Novembre** à Saint-James pour assister à un beau spectacle très coloré, présenté par un groupe d'artistes sud-américains des Andes et des Caraïbes. Superbe

Voici **décembre**- Pour ce dernier mois de l'année 2003, nous serons une soixantaine de personnes (adhérents d'Avenay et d'ailleurs) réunies pour fêter le 25<sup>ème</sup> anniversaire du club avec animation musicale déjà connue des aînés. Nous souhaitons de tout cœur que cette soirée soit réussie !

Et en avant première, les membres du conseil d'administration du club présentent à tous, nos voeux les plus sincères pour la nouvelle années 2004, sans oublier celles ou ceux qui souffrent ainsi qu'à tous les enfants connus et inconnus de notre village.

**Bonne et Heureuse Année 2004 à Tous**

**La présidente  
Mme BAZIN**



## COMITE DES FÊTES ET LOISIRS

Cette année 2003 a été une année chargée, car il a fallu préparer le 20<sup>ème</sup> Concours du Pain, ce qui a demandé beaucoup de réunions pour la bonne organisation de ce dernier.

Au mois de Mars, ce fut la 5<sup>ème</sup> exposition de « l'Art en Campagne » avec la participation de l'association « ARTOTEM » qui intervient à l'école avec Pascal MINARD et Michèle FARAILL, bien connus des enfants, qui ont présenté leurs travaux lors de cette exposition et qui travaillent actuellement sur la prochaine qui aura lieu les 3 et 4 Avril 2004.

Le 15 Février, nous avons organisé un Concours de Belote, dont les bénéfices ont été entièrement versés à l'école. Nous vous attendons encore plus nombreux pour le prochain.

Le 11 mai, c'était le retour de la Pétanque; pour son « relancement », ce fut une journée sympa et conviviale et là aussi nous espérons plus de doublettes pour le prochain.

Les 21 et 22 JUIN, c'était le 20<sup>ème</sup> Concours Inter Régional du Pain et sa traditionnelle Kermesse. Pour cet anniversaire, nous avons battu les records tant pour les inscriptions des Boulangers que pour le nombre de visiteurs. Le temps étant avec nous, ce fut une très belle journée et une parfaite réussite. Les attractions autour de ce Concours ont été très appréciées du Public.

Je tiens à remercier tous les habitants de la Commune et même des communes environnantes qui nous ont aidés durant cette journée, voire les deux jours, pour leur travail, et ceci dans la joie et la bonne humeur ce qui est essentiel, le Comité ne pouvant tout faire seul.

POUR CEUX QUI VOUDRAIENT SE JOINDRE A NOUS, sachez que vous serez les bienvenus et qu'il n'y a aucune obligation, chacun participant en fonction de ses possibilités et de son temps et ceci dans la bonne humeur.

Encore une nouveauté : le 7 septembre, nous avons organisé notre première Foire aux Greniers, avec une centaine de mètres d'exposition; pour une première, ce fut là aussi une belle réussite.

Enfin, le 26 Septembre, nous avons eu notre Assemblée Générale. A l'occasion de cette dernière, M. Gérard GENESLAY n'a pas souhaité se représenter au poste de Vice-Président. C'est M. Patrick LÉBOUCHER qui a été élu pour le remplacer, le reste du bureau ayant été réélu dans sa totalité.

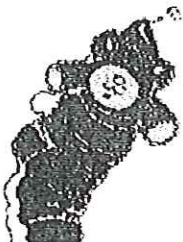
Je tiens à remercier Gérard GENESLAY pour ses années de Vice-Présidence et surtout pour le travail effectué durant ses 20 années à la tête du Club de Tennis de Table avec les résultats que l'on connaît. Gérard n'ayant pour l'instant pas de remplaçant continue à encadrer la section Tennis de Table avec Serge LE BEL. Nous faisons appel aux bonnes volontés !!

Le Comité organise des activités pour animer la vie de la Commune : illuminations des rues, colis et repas des Anciens, mais aussi participation au Noël des enfants de l'école (livres et chocolats) et concours de belote, organisé au bénéfice de l'école entre autres.

Pour tout contact avec le Comité, vous pouvez joindre un Membre que vous connaissez ou TEL 02.31.80.57.95. Nous serons heureux de vous renseigner, de vous accueillir parmi nous ou simplement d'écouter vos propositions.

Le Président et les Membres du Comité vous souhaitent un bon Noël, de bonnes Fêtes de fin d'année et vous offrent LEURS MEILLEURS VŒUX DE JOIE, BONHEUR ET SANTE POUR VOUS ET CEUX QUI VOUS SONT CHERS.

Pour le Comité  
Le Président  
Lucien MARTIN



joyeux Noël  
bonne année







COMITE DES FETES ET LOISIRS  
19 ET 20 JUIN 2004  
21ÈME CONCOURS INTER REGIONAL DU PAIN  
AVENAY 14210



Avenay, le 29 Septembre 2003

Objet Calendrier des Manifestations

Monsieur, Madame le Président,

Je vous adresse ci dessous à la demande de quelque uns de nos collègues les dates de nos différentes manifestations pour la saison 2003 / 2004

20 Décembre 2003	Colis de Noel
28 Février 2004	Concours de Belote ( sur invitation )
14 Mars 2004	Repas des Anciens
3 et 4 Avril 2004	6ème EXPO ARTISTIQUE " L'ART EN CAMPAGNE "
14 Avril 2004	Repas à Thème
9 Mai 2004	Concours de Pétanque

**19 et 20 JUIN 2004 21ème CONCOURS INTER REGIONAL DU PAIN**

16 Octobre 2004 Foire aux Greniers

Espérant que ce calendrier pourra vous être utile, je vous adresse cher collègue mes très sincères salutations et une bonne réussite de vos activités pour cette saison.

Le Président  
Lucien MARTIN

## TENNIS DE TABLE

Comme tous les ans, la saison a commencé par son traditionnel tournoi interne. En revanche, cette année, celui-ci avait un autre aspect. A cette occasion, le club a fêté son 20<sup>ème</sup> anniversaire, en présence de nombreuses personnalités. Cela a permis aux anciens joueurs de reprendre contact avec le club, ce qui est toujours un plaisir, et prouve une certaine fidélité. Pour cette fois, le vainqueur de ce tournoi n'était pas un joueur mais la fraternité.

Il a été rappelé les différentes phases, que ce club a connu, maintenant, il est reconnu. En effet, il n'a jamais brûlé les étapes, c'est avec une progression régulière qu'il a grandi et dans un climat serein.

C'est toujours un club à vocation jeunes et beaucoup d'entre eux ont un avenir prometteur. Frédéric Mortier, l'entraîneur du groupement d'employeurs, porte beaucoup d'espoirs à ce vivier. De ce fait, 6 joueurs (5 garçons et une fille) sont inscrits dans un nouveau projet. Ce dernier est à double affiliation : FFFT et UFOLEP. Ils ont au minimum 2 entraînements par semaine, soit à Evrecy ou à Fontaine Etoupefour ou Avenay.

En individuel, ils feront uniquement les championnats départementaux et régionaux en FFFT. C'est un projet ambitieux, mais adapté selon le niveau de chaque joueur.

Pour son 20<sup>ème</sup> anniversaire, le club a eu un très beau cadeau « tout simplement un titre de champion de France en double benjamins : Les deux pongistes honorés sont :

■ Pierre Dars et Florian Mauger

BRAVOS

Depuis une quinzaine d'années, régulièrement, plusieurs joueurs représentent la basse Normandie au championnat national UFOLEP

Tous ces bons résultats, sont à mettre à l'actif des pratiquants de l'entraîneur et des parents qui se mobilisent pour les différents déplacements, en championnat individuel et par équipe.

Depuis 3 ans, le jeudi soir, a lieu l'initiation loisirs pour les adultes, animée par Serge Le Bel, mon fidèle associé depuis 20 ans. Avec ce dernier, une bonne entente a permis de construire dans un climat convivial la longévité de ce sport.

Depuis début octobre, 4 équipes sont inscrites en championnat dont :

- une en 1<sup>ère</sup> division
- une en seconde division
- et deux en 3<sup>ème</sup> division

Pour l'instant, les résultats sont variés, mais il n'y a pas de souci, les effectifs ont été renouvelés, donc l'optimisme est présent.

- Il y a également une équipe en championnat jeune débutants.

Il y a un an, lors du dernier bulletin, j'émettais le souhait de me retirer, comme responsable du club. Malheureusement, la 21<sup>ème</sup> année est repartie, et pour l'instant, personne à l'horizon pour reprendre le flambeau. Il est certain, c'est une activité qui fonctionne bien, gérée sagement, à vocation jeunes et avec un entraîneur compétent. Ce sont pour ces différentes raisons que j'ai relancé la saison. J'ai confiance pour un futur successeur. Il serait dommage, qu'une structure qui a fait ses preuves, disparaisse, pour faute de responsable. A méditer ...

Comme c'est l'époque des vœux, je garde espoir et souhaite :

Très bonne année 2004

le responsable du club  
G. geneslay

## LE TENNIS CLUB D'AVENAY



### Le TENNIS, à fond la forme

Madame, Monsieur,

Que vous soyez enfants, adolescents ou adultes, venez nous rejoindre.

Pour l'année 2002-2003, le tennis club compte 20 adhérents., bravo.

Et sachez que **le sport, c'est la santé.**

Cette année, nous avons installé de nouveaux poteaux de tennis.

Nous vous rappelons que le tennis est ouvert à tous et que pour toutes suggestions et renseignements, nous sommes à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter. \*

### TARIFS

- Adultes et enfants extérieur des habitants d' Avenay : 15 euros
- Enfants de moins de 12 ans : gratuit (mais obligation de jouer avec un adulte )
- Enfants entre 12ans et étudiants : 8 euros
- Visiteurs. : 30 euros
- Cadenas : 5 euros
- Clef du cours : 3 euros

**Pour les adhérents. nous vous prions de bien vouloir rapporter la clef du cours.**

Dans l'attente de vous revoir ,

**L'EQUIPE DU TENNIS VOUS SOUHAITE A TOUTES ET A TOUS,  
FUTURS ADHERENTS DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE.**

- Coordonnées : M. Jean-Louis Gabriel 2, rue de la mare 14210 Avenay.  
Tel : 02.31.08.04.24

Le responsable du tennis club d' Avenay  
M. Jean-Louis GABRIEL



## A. S. VIEUX FOOTBALL

L'effectif du club lors de la saison 2002/2003 est stable. En effet, le club compte 115 licenciés et 20 vétérans.

### BILAN DE FIN DE SAISON

Nos **débutants** ont participé à de nombreux plateaux ainsi qu'à la journée nationale débutants qui s'est déroulée à St Pierre sur Dives en mai dernier.

Educateur : Florian Roussel et Mathieu Mallet pour l'entraînement

Dirigeant : Nelly Lorgerie

L'équipe de **poussins** a été très brillante lors du championnat d'automne puisqu'elle a gagné tous ses matchs. Elle accède au deuxième niveau et termine 8<sup>ème</sup>.

Educateurs/dirigeants : Florian Roussel et Romain Perrin

Les **benjamins**, inscrits en équipe à 9, ont gagné tous leurs matchs et montent au niveau 2 où ils se classent 8<sup>ème</sup>.

Educateurs/dirigeants : Bastien Roussel, Florent Turpin

Les **13 ans** qui, pour la 1<sup>ère</sup> fois, évoluaient en Promotion d'Honneur réalisent une saison honorable malgré leur descente en District en fin de saison. Il est en effet difficile d'évoluer à ce niveau avec un groupe constitué principalement de 13 ans 1<sup>ère</sup> année.

Educateur/Dirigeant : Damien Cotin, Fabien Lesaulnier

Dirigeant : Philippe Roussel

Au championnat d'automne, l'équipe **15 ans**, en entente avec Louvigny, descend en 1<sup>ère</sup> série. Au championnat de printemps, le groupe se classe 2<sup>ème</sup> ce qui lui permettra d'évoluer en district la saison prochaine.

Educateur/Dirigeant : Vincent Cotin

Dirigeant : Laurent Madelaine et pascal DOLLEY

A la demande de May-Val d'Orne, une 2<sup>ème</sup> équipe en entente est engagée. Malheureusement, c'est un constat d'échec à la fin de saison.

Par contre, l'entente Fontaine-Vieux en **18 ans** est très positive. L'équipe se classe 1<sup>ère</sup> avec la Butte.

Une grande satisfaction en fin de saison puisqu'ils gagnent la coupe du Calvados contre Pont-l'Evêque.

Educateur : Sébastien Liard

Dirigeant : Dominique Doussot

Notre équipe **Seniors** a effectué une excellente saison puisqu'elle finit 1<sup>ère</sup> de leur groupe. A noter à leur palmarès 17 victoires, 1 nul avec à l'arrivée 94 buts marqués et 5 encaissés.

Entraîneur/Dirigeant Marcel Cotin

Nos **vétérans**, fanas du ballon rond, n'ont pas réussi à renouveler leur exploit de l'année précédente et se classent en milieu de tableau de leur championnat.

Dirigeant : Laurent Madelaine

Comme les années précédentes, toutes les équipes de jeunes ont été entraînées par des éducateurs diplômés.

Nous rééditons nos remerciements à ces jeunes qui donnent beaucoup de leur temps pour l'encadrement de nos jeunes et qui nous permettent de vivre footballistiquement. Sans eux, le club n'existerait plus.

Merci aux dirigeants qui assurent l'encadrement des équipes, l'entretien des vestiaires, le traçage du terrain. En effet, ces bénévoles donnent beaucoup de leur temps également pour la vie du club.

Merci aussi à tous nos bénévoles qui répondent toujours présents lors de nos manifestations et qui, sans eux, seraient irréalisables.

Merci à la commune de Vieux pour la réfection du terrain et l'aide qu'elle nous apporte dans le traçage de ce dernier.

Merci à la commune d'Avenay pour le prêt gracieux de leur terrain. Il est, en effet, impossible de jouer, par exemple, cinq matchs en un week-end sur le terrain de Vieux, surtout par temps pluvieux.

## **BILAN FINANCIER**

Un bilan positif grâce à nos manifestations : vente de calendriers, tournoi des fanas et surtout de notre tournoi jeunes de juin.

Il ne faut pas perdre de vue que le fonctionnement d'un club de foot coûte très cher. En effet, les engagements de nos équipes en championnat, en Coupe, les licences, les journaux officiels, les arbitres, la peinture pour le traçage du terrain entre autres ne sont pas gratuits. Loin de là !!!

## **MANIFESTATIONS**

Au cours de cette année 2002/2003, les dirigeants organisèrent diverses manifestations.

Dès septembre, l'organisation du tournoi des vétérans sous un soleil radieux.

En décembre, réédition de l'opération « **calendriers** » qui, à nouveau, fut couronnée de succès. La recette de cette vente a été réinvestie, comme les autres fois, au bénéfice des licenciés. Cette année, les dirigeants avaient décidé d'investir dans l'équipement d'un jogging pour tous. L'enveloppe budgétaire n'étant pas suffisante, le club a comblé le manque.

En janvier, une nouvelle occasion de se retrouver autour de la **galette des Rois**. Comme d'habitude, elle rencontra un énorme succès. Comme de coutume, les débutants ont reçu une médaille et des bonbons.

En avril, le **stage « loisirs, détente, football »** a accueilli 50 enfants avec au programme du foot dont le tournoi de fin de stage, mais aussi des activités : piscine, tournoi de foot, baby foot et une sortie au Val des Cimes où chacun a pu mesurer ses talents, non sur un terrain de foot, mais dans les arbres.

Déjà mai et la préparation de notre **grand tournoi des jeunes de juin**. Un grand succès : 75 équipes inscrites. Les rencontres des 15 ans se sont déroulées, le samedi en semi-nocturne, les autres catégories le dimanche. Toutes les équipes se sont vues récompensées.

Comme depuis plusieurs années, toutes les conditions furent remplies pour que ce tournoi soit une réussite sportive, tout d'abord, et financière.



Une saison bien remplie, beaucoup de satisfactions mais aussi très prenante pour tous les éducateurs et dirigeants.

Président	Olivier ROUSSEL
Secrétaire	Marcel COTIN
Trésorière	Emmanuelle COTIN
Membres	Laurent MADELAINE, Dominique DOUSSOT, Denis SIMON Annie MALHERBE, Nelly LORGERIE, Pascal DOLLEY



L'Association « Culture Animation loisirs de la Vallée de la Guigne »

## CALVAG

Propose aux habitants de Avenay, Feuguerolles Bully, Maltot, Saint Honorine du Fay et Vieux LA GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN



En plein effort  
D'extension



Relax



Stretch  
En douceur



Dernier effort  
Avant la sortie.  
Bien affiner sa  
ceinture  
abdominale

C'est avec 52 adhérents que nous avons commencé l'année 2003 - 2004. Victime de notre succès et devant ce nombre important d'adeptes nous avons été amené à changer de local. En effet nous avons pu nous installer dans la salle polyvalente de Vieux, plus grande et offrant plus d'aisance pour respirer.

La gymnastique d'entretien adaptée à tous a lieu tous les Lundis soir ( sauf vacances scolaires ) de 19h30 à 20h30. De plus, cette année, profitant de la subvention accordée par la mairie de Vieux, nous avons pu investir dans du petit matériel pour évoluer un peu dans la façon de faire nos exercices de gym ( achat de balles et d'élastiques pour renforcement musculaire, abdominaux et stretching) - Merci à la commune.

Toute l'équipe CALVAG et ses adhérents souhaitent à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

La présidente  
Chantal FOURMOND

### Pour tous renseignements :

#### *Les membres du bureau*

*Présidente Chantal FOURMOND*

*tél : 02 31 80 72 12*

*Vice présidente Véronique DOUAY*

*tél : 02 31 26 92 07*

*Secrétaire Thérèse PLARD*

*tél : 02 31 26 08 24*

*Trésorière Suzanne LEMARIE*

*tél : 02 31 26 94 95*



Chers amis de L'I.C.L.,

Comme chaque fin d'année, le temps est venu de faire une pause pour les fêtes, permettant de se souvenir des bons et mauvais moments de l'année et d'envisager sereinement la nouvelle année.

En 2003, votre association intercommunale sur 9 communes, qui vont de 80 à 1100 habitants ce qui représente 3000 personnes environ, vous a proposé diverses activités grâce à l'implication de bénévoles ainsi que celle des élus, que tous soient remerciés.

Nous vous rappelons que les membres du Conseil d'Administration restent à votre disposition pour envisager des activités qui vous intéressent particulièrement.

Nous avons besoin de représentant pratiquement dans toutes nos communes et principalement des jeunes gens ou des jeunes couples, car ils sont peu représentés dans notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

#### ***Maintenant un rappel de nos activités 2003 :***

- Une poignée de bénévoles dévoués assure la permanence de notre bibliothèque de la Maison des Tilleuls à Amayé sur Orne, il s'y trouve 1500 ouvrages + 600 appartenant à la B.D.P. qui sont renouvelés tous les trois mois.  
Cette année dans le cadre des 25 ans de la B.D.P. les bénévoles ont organisé une exposition Musikalir et un après-midi avec des contes et de la musique en partenariat avec l'école d'Amayé et l'école de musique. Bonne continuation et mille fois merci.
- Les cours d'Allemand continuent de passionner une trentaine d'acharnés de la langue de Goethe, grâce au dynamisme et au dévouement de Marie-Claire et Baldur Schaëffer. Un grand merci à eux.
- Vingt quatre jeunes ont participé au séjour ski des Hautes Alpes encadrés par Claudie et Gérard Geneslay aidés d'une dizaine de bénévoles. Nous remercions toute l'équipe qui depuis plusieurs années assure l'organisation.
- Nos randonnées mensuelles ont toujours du succès avec en moyenne 70 personnes à chaque sortie. La grande randonnée a réuni au départ de Trois-Monts 120 personnes, et nous étions 155 au pique-nique d'Avenay. Merci aux Municipalités qui offrent boissons et gâteaux aux participants sans oublier les bénévoles qui préparent chaque sortie.
- Dans le cadre du jumelage nos amis Allemands sont venus à 73 personnes, la météo a été clémente avec nous, tant pour le voyage dans le Cotentin, que pour la petite randonnée aboutissant à l'exposition d'arts de nos artistes locaux à l'église de Montigny, et également pour le pot d'amitié de Préaux-Bocage mettant un terme aux 4 jours passés dans la bonne humeur et la convivialité. Remerciements aux organisateurs et aux participants des différentes manifestations.
- Vif succès également pour « La traversée de Paris » d'où une cinquantaine de marcheurs sont rentrés fatigués mais enchantés de la journée.
- Que dire de notre soirée Beaujolais où 150 personnes se sont retrouvées dans une ambiance surchauffée de la salle polyvalente de Vacognes-Neuilly. Merci à Mr Le Maire et à la municipalité pour le prêt de la salle et à nos fidèles participants.
- Terminons par notre marché de Noël où les enfants de nos 9 communes se retrouvent autour de St Nicolas et participent au goûter offert par l'association. Nous remercions les associations et artisans qui contribuent à la réussite de cette journée.

#### ***Nos projets pour 2004 :***

Notre bibliothèque toujours à votre disposition avec un réaménagement envisagé.

Nos randonnées mensuelles avec le grand rendez-vous du 13 juin.

Notre séjour ski en Savoie du 14 au 22 février (inscriptions au 02 31 80 43 63).

Notre voyage à Johannesburg dans le cadre du jumelage.

Un voyage spectacle ou visite.

Notre Assemblée Générale du 24 juin.

Un atelier théâtre pour enfants en septembre.

Notre soirée Beaujolais le 19 novembre.

Notre marché de Noël.

Merci à tous pour votre fidélité et votre soutien.

Bonne et Heureuse Année 2004 !

## Le mot de Bernard LECLERCQ

« Ne chercher pas Dieu dans les pays lointains », disait Mère Térésa, humble et petite mais immense de cœur .

Dieu est en priorité dans ma maison avec ma famille, à ma porte avec mes voisins, le village, les associations, et puis, selon mon temps, mes charismes et ma foi, avec le secteur paroissial qui correspond à peu près avec la communauté des communes.

Notre créateur est si peu indifférent qu'il ne cesse de nous mobiliser, nous solliciter : les talents qu'il nous a confiés ne sont pas pour nous, ce sont des cadeaux pour les autres.

Beaucoup font un procès à Dieu : ils l'accusent de non assistance à créature en danger ... Ils disent : on se demande s'il existe vraiment car sa présence ne se voit pas beaucoup !.

On se souvient des contes de fées où des marraines changent allègrement les citrouilles en carrosses, les souris en chevaux, les torchons en robes de bal : nous voudrions un tout-puissant magicien... Eh bien ! soit ! mais la baguette magique choisie par l'enchanteur c'est nous ! Beaucoup se dérobent comme le jeune homme de l'évangile ; mais d'autres découvrent avec joie un nouveau sens à leur vie... comme les 20 catéchistes et animateurs des 170 enfants du catéchisme et des messes des familles... C'est la joie aussi des organistes, sacristains, fleuristes, qui décorent et nettoient les églises, des animateurs (souvent en couples) des liturgies du dimanche. Cela fait pas mal de monde, mais pour 10 000 habitants, c'est peu... d'autant plus qu'on retrouve souvent les même !

On embauche ! Voulez vous un exemple concret ? Maintenant que nous avons le père François POTETRIE, à ST Honorine du Fay, en plus du père François QUILLET, du séminaire, nous pouvons célébrer des messes ailleurs qu'à Evrency, le dimanche.

Mais cela ne s'improvise pas. Il faut :

- Une petite équipe locale pour préparer et accueillir.
- En parler longtemps à l'avance pour l'annoncer en temps utile dans la commune.
- S'il n'y a pas d'équipe locale et si on ne demande rien, il n'y aura rien.

Le Seigneur embauche sans diplômes, comme au Brésil, où ce sont des illettrés qui font reculer la misère . Aujourd'hui, en France, plus de 200 000 catéchistes sont engagés auprès des enfants sans compter tous ceux qui évangélisent dans les mouvements et les communautés... Ils sont plus d'un million.

La religion chrétienne n'est pas un système : quelqu'un nous aime et nous invite à le suivre : notre tâche urgente est la même que la sienne, révéler la tendresse infinie de Dieu et lutter contre l'injustice, le mensonge et la haine. Qui peut demeurer les bras devant ce Dieu là ? Il manifeste un tel désir de nous voir travailler à rendre le monde plus humain. Qui peut demeurer muet devant ce Dieu qui nous demande de lui prêter notre voix pour le faire connaître ?

Lorsqu'il tambourine à la porte d'Israël, au premier Noël d'un monde nouveau, qui donc l'a accueilli ? Seuls les plus pauvres de la religion lui ont fait fête, des bergers ! Dieu s'est fait Homme pour que l'homme soit fait Dieu « disait ST Irénée, évêque de Lyon au second siècle. Il prend un prénom, Ieshua, Jésus, « Dieu sauve », guérit, délivre ; Il vient nous délivrer de ce qui nous retient d'être de grands vivants ! comme on a dit de Mozart qu'il était la musique faite Homme, Jésus est l'amour fait Homme. Je crois en Dieu-Amour !

**Vrai et joyeux Noël à tous**

Bernard





A.F.A.P.E.J.  
Agir ensemble pour l'emploi

**Association des Familles Actives**

**Pour l'Emploi des Jeunes**

7 ter rue du Dorset 14930 MALTOT

Tel/Fax : 02 31 26 98 17

**Des Familles associées au Service des  
Personnes en recherche d'Emploi !...**

**Sa Nature :** Une Association Familiale Intercommunale à but social

**Zone d'Action sur 7 Communes** : Amayé, Avenay, Eterville, Feuguerolles-Bully  
Maizet, Maltot, Vieux la Romaine

**Son But :**

- Constituer et animer un réseau de solidarité entre les familles de ces communes, au service de tous les demandeurs d'emploi.
- Mobiliser l'ensemble des familles pour les faire coopérer dans la lutte du fléau : le chômage
- Apporter un soutien concret parce que de proximité à échelle humaine

**7 années de Fonctionnement**

**Les bénévoles recherchent l'encouragement moral par l'adhésion du plus grand nombre de familles par une cotisation symbolique de 5 € par an (déductible à 60 %)**

**Un témoignage :**

*Depuis environ un an, je suis en contact avec l' A.F.A.P.E.J. J'ai appris l'existence de cette association par le biais d'un document distribué dans ma boîte au lettre. Après un entretien téléphonique, j'ai rencontré un des bénévoles de cette association. Ce qui m'a agréablement surpris dès le départ est la qualité d'écoute immédiate des volontaires. Cette association m'a apporté un soutien moral incontestable, nécessaire pour se motiver dans la recherche d'un emploi.*

*L' A.F.A.P.E.J. m'a permis de travailler grâce à un réseau solidaire. J'ai repris confiance en moi. J'ai, également pu bénéficier de précieux conseils en rencontrant des personnes actives, connaissant le tissu économique régional. Je tiens à remercier les membres de cette association pour le travail qu'ils accomplissent. Ils témoignent d'une véritable solidarité.*

Xavier, Novembre 2003

**PERMANENCES :**

**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h30 à 12 heures**

**SUR RENDEZ VOUS : du lundi au vendredi**

*Téléphone pour les rendez vous ou pour les urgences : 02 31 26 91 45*

**ADMR**  
**L'ASSOCIATION**  
**DU SERVICE A DOMICILE**

La canicule, qui à touché cet été de nombreuses personnes âgées, a fait effet d'un véritable électrochoc auprès de l'ensemble de la population et du gouvernement .

C'est dans ce drame sanitaire, qui a mis en lumière le grand dénuement des personnes isolées, que se mesure, si cela était nécessaire, tout le sens de notre engagement.

L' ADMR a pu mettre l'accent sur ses valeurs premières que sont l'entraide, la solidarité, la proximité et la forte implication des bénévoles et le professionnalisme des salariées.

Aujourd'hui, grâce à cette capacité d'anticipation, à cette connaissance des besoins dans le respect indispensable de la situation de chacun, nous avons évité d'aggraver les effets de la canicule. Par des passages fréquents des bénévoles et des salariées, une adaptation au jour le jour des plannings, nous avons tous contribué à lutter contre l'indifférence.

Notre association local d'Evrecy n'a pas eu à déplorer de décès consécutifs à cette canicule.

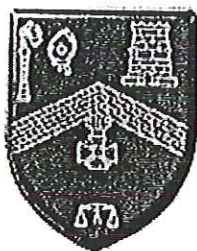
Oui, notre action est utile et nous en avons apporté la preuve.

L'ADMR au niveau nationale participe activement à tous les groupes de travail et compte bien faire entendre sa voix pour que la question de la dépendance, du fait de l'âge ou du handicap, soit enfin traité dans toute sa dimension : humaine, technique et financière.

Alors, nous n'abandonnons pas notre mission et nous renforçons nos responsabilités au service de l'autre, du plus démunis, mais aussi auprès du « soi disant » bien portant.  
**C'est bien là tout le projet de l'ADMR.**

Pour tout renseignement prendre contact avec la mairie d'Avenay ou auprès de l'ASSOCIATION LOCAL D'EVRECY.

**Responsable village : Mme Marghegiani Jeannine    02.31.80.57.84**  
**M. Pupin Bernard    02.31.08.04.62**



Mairie d'Évrechy  
Calvados - Basse Normandie



Liste des Associations - Calendrier des Manifestations - Galerie Phc

**Retour à l'accueil**  
**Vivre à Evrechy**

- Situation Géographique  
La mairie  
- Les élus  
- Documents administratifs  
- Informations municipales  
- Points Info 14  
Le fleurissement  
Etablissements scolaires  
Les commerces  
Les transports

**Historiquement**

- Les origines d'Evrechy  
Evrechy avant 1944  
Le bombardement du 15 juin  
La reconstruction  
Les commémorations

**Vie Associative**

- Liste des associations  
L'actualité en photos  
L'agenda

**Sites Web Scolaires**

- Collège Paul Verlaine  
Ecole élémentaire

**Dialoguer**

- Le Forum  
Nous écrire

**S.I.A.D.**

Service de Soins Infirmiers A Domicile aux Personnes Agées  
des Cantons d'Evrechy, Tilly sur Seulles et Thury Harcourt.

**Qui sommes nous ?**

Vocation du service

La prise en charge

Le personnel du SIAD

Comment faire intervenir le service

Les SIAD dans le Calvados

Rue 14
Tel Fax



**Qui sommes nous ?**

Ce services a été créé le 17 janvier 1985, sur le souhait des conseillers généraux, de l'Aide à domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.), et des associations Locales des Professionnels de Santé (A.L.P.S.).

Il a pour but d'assurer sur prescription médicale, aux personnes âgées et dépendantes : "Les soins infirmiers et d'hygiène générale, le concours nécessaire à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux."

- Éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales le permettent,
- Abréger une hospitalisation et de faciliter le retour au domicile.
- Peuvent en bénéficier, les personnes âgées d'au moins 60 ans (il peut y avoir des dérogations pour des personnes plus jeunes souffrant d'une perte d'autonomie importante).

## La prise en charge

Le service assure les soins 7 jours sur 7, en fonction des besoins.

Cela comprend :

- Passage de l'aide soignante
- Soins infirmiers réalisés, sur prescription médicale, par l'infirmière libérale de votre choix.
- Pédicure si besoin.

Tous ces soins sont directement pris en charge à 100% par votre caisse d'assurance maladie (quel que soit votre taux de remboursement habituel).

---

## Le Personnel du SIAD

**Les infirmiers coordinateurs :**

Leur rôle :

- Responsabilité et animation de l'équipe
- Organisation et gestion des soins infirmiers
- Coordination des activités du service avec celles du secteur et des autres intervenants.

**Les aides soignantes :**

Elles assurent :

- Soins d'hygiène et de propreté
- Réfection du lit
- Frictions aux points d'appui
- Surveillance et aide au confort.
- mobilisation
- soutien psychologique

**Les infirmiers Libéraux :**

Ils assurent tous les soins infirmiers, sur prescription médicale. Ils ont passé convention avec le service et sont réglés directement par celui-ci.

Tout le personnel est tenu au secret professionnel (article 226 du code pénal du 01/03/94) et à l'obligation de réserve.

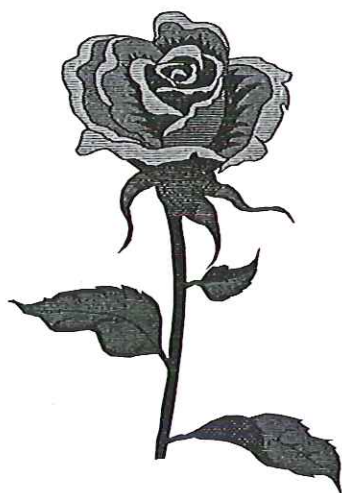
  
Remonter

---

## Comment faire intervenir le service

Dans le cas où une personne rentre dans les conditions d'admission, il vous suffit de constater soit votre médecin traitant, soit directement le service par téléphone au 02 31 80 47 21, où les infirmiers Coordinateurs pourront alors constituer le dossier d'admission en collaboration avec votre médecin traitant.

Vous pouvez également téléphoner à ce même numéro pour tous renseignements complémentaires.



**EN 2004 , à AVENAY  
MISE EN PLACE D'UN CONCOURS DE MAISONS FLEURIES**

***Inscrivez vous nombreux***

Vous le savez tous : nous avons la chance d'habiter un village clair, lumineux et agréable à vivre.  
Il n'en tient qu'à nous tous que ce village soit en plus un village fleuri.

Comme vous avez pu le constater, le comité de fleurissement a procédé cette année à une seconde série de plantations financées par le budget communal.

Le 29 novembre 2003, une dizaine de bénévoles se sont réunis pour planter des pensées autour des différents bâtiments communaux. Nous avons eu le plaisir d'accueillir des nouveaux participants et nous tenons à les remercier.  
Il est fort agréable de constater que des nouveaux arrivants s'intéressent à la vie de la commune.

Afin de les y associer encore davantage, le comité de fleurissement a décidé de mettre en place un « CONCOURS DE MAISONS FLEURIES » à compter du printemps prochain. Ce projet a obtenu le soutien de Monsieur le Maire.

Vous trouverez en annexe le règlement de ce concours.

Nous comptons sur vous tous pour vous inscrire, participer et faire de notre commune un village fleuri pour le plaisir de ses habitants et de ses visiteurs.

Nous vous rappelons que les réunions de comité de fleurissement sont ouvertes à toutes et à tous et que même si vous n'avez pas envie de participer aux plantations, vous pouvez nous faire part de vos idées, suggestions, ou de votre expérience dans d'autres communes par exemple. Nous accueillons avec plaisir toutes les bonnes volontés.

Pour la commission environnement,  
JEAN LOUIS QUILLOT



# CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

## REGLEMENT

### Article 1er :

Le Concours de Maisons Fleuries est ouvert aux habitants de la Commune après inscription auprès du Comité d'Organisation.<sup>1</sup>

Ce Concours a pour but d'inciter les habitants de la Commune à fleurir leurs jardins ou orner leurs façades au moyen de fleurs naturelles, plantes, etc. et de contribuer ainsi à l'embellissement de notre village.

### Article 2 :

Le Concours des Maisons Fleuries est basé essentiellement sur la qualité de la décoration florale. Il tient compte également, lorsqu'il s'agit de maisons individuelles, du fleurissement et de l'aménagement des abords qui doivent être, dans tous les cas, visibles de la rue ou de la route.

### Article 3 :

Le Concours de Maisons Fleuries comporte différentes catégories, notamment :

- ✓ Maison avec jardin très visible de la rue.
- ✓ Fenêtres, balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue, (seul le fleurissement des façades et des abords visibles sera pris en compte).
- ✓ Exploitations agricoles.

### Article 4 :

Le Concours des Maisons Fleuries est organisé dans les conditions suivantes : A l'échelon communal, par le communauté d'organisation. Il est jugé sur place, par un jury local dont le président et les membres sont désignés par le comité d'organisation, avec la participation de professionnels de l'horticulture.<sup>2</sup>

### Article 5 :

L'adhésion au Concours entraîne de la part des candidats, l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions prises par le jury. Tout concurrent ne sera pas obligatoirement récompensé.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses auront lieu le samedi le plus proche du 15 octobre de chaque année.

Le comité d'organisation  
Le président,  
Jean-Louis QUILLOT.

---

<sup>1</sup> Les candidats doivent s'inscrire pour le 30 avril auprès du comité d'organisation.

<sup>2</sup> Un premier passage du jury aura lieu le vendredi soir ou samedi matin le plus proche du 15 juillet, un second passage du jury aura lieu le vendredi soir ou le samedi matin le plus proche du 15 septembre.

## **PARTAGEZ le PLAISIR de JARDINER**

### **LE CLUB LOCAL JARDINIERS de FRANCE**

**Votre correspondant bénévole** vous propose tout un calendrier d'activités...

**Apprenez** à jardiner différemment

**Echangez** avec d'autres passionnés de jardinage,

**Visitez** d'autres jardins...

Accessible à tous.....19 euros par an... un petit prix pour permettre à tous de nous rejoindre et de profiter de nos avantages.

Les seules ressources de l'association sont les cotisations, l'abonnement à notre revue (pour nos jardins) et l'engagement de nos bénévoles.

Si vous souhaitez bénéficier des services offerts par l'association des jardiniers de France et profiter des conditions exceptionnelles d'abonnement à la revue (pour nos jardins) adressez-vous à:

BERNARD PUPIN 11 Route d'Amayé sur Orne 14210 AVENAY

T.E.L.: 02-30-08-04-62.

### **LES CROQUEURS DE POMMES NORMANDIE**

**Vous voulez apprendre à tailler les arbres fruitiers !**

**Vous voulez apprendre à les entretenir !**

**Vous souhaitez que nos variétés fruitières de Normandie soient sauvegardées !**

**IL FAUT VOUS INSCRIRE AUX CROQUEURS de POMMES de NORMANDIE**

Vous pourrez participer aux animations de formation dans tous les domaines de l'arboriculture.

Vous recevrez le bulletin trimestriel (quatre par an et un supplément).

Vous pourrez commencer un verger de collection (grâce aux échanges de greffons que nous faisons entre nous).

Vous pourrez participer aux expositions de fruits, ce qui vous permettra de les reconnaître.

Vous pourrez rechercher autour de vous les variétés à sauvegarder.

Vous pouvez faire des recherches dans les archives pour retrouver les variétés cultivées et l'histoire de notre patrimoine fruitier.

L'abonnement est de 25euros à l'année.

Pour tous renseignements s'adresser à:

BERNARD PUPIN 11Route d'Amayé-sur-Orne 14210 AVENAY

T.E.L.:02-31-08-04-62.



## ASSOCIATION de SOLIDARITE LES ENFANTS DU OUALO

Notre association créée en 2001 compte aujourd'hui 95 adhérents. Elle travaille essentiellement dans la région du OUALO au Nord du Sénégal (S'T LOUIS) et s'investit dans le domaine de la santé, de l'éducation du jeune enfant et de l'énergie solaire.

Nous collectons du matériel médical, des médicaments, des lunettes, des fournitures et livres scolaires, des puzzles jeux et livres pour enfant, layette vêtements et chaussures montantes pour enfant, de la laine et aiguilles à tricoter que nous acheminons par colis et par bénévoles effectuant un voyage sur place. Déjà 6 personnes de l'association sont parties au Sénégal pour tisser sur place un réseau de solidarité.

### ACTIONS MENEES DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

#### HOPITAL DE SAINT LOUIS

Nous avons pris des contacts sur place avec le Commandant NGOM Directeur et les différents médecins et kiné  
Les besoins sont immenses et nous acheminons le plus régulièrement possible des médicaments de première urgence, du petit matériel et des chaussures pour appareillage d'handicapés, des paires de lunettes etc.  
A l'étude l'acheminement d'un container contenant du gros matériel médical destiné à l'Hôpital de Saint Louis mais le coût est élevé et nous ne disposons pas pour l'instant du financement nécessaire.

### ACTIONS MENEES DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION

#### ECOLE MAME SODA à THIES

Visite de 5 bénévoles de l'association en février dernier et dépôt de livres de lecture de puzzles et de petites fournitures

#### ECOLE DU SOIR YA-SALAM A SAINT LOUIS

Visite d'un bénévole en mars 2003 et dépôt de livres de bibliothèque, de livres scolaires (Math, Grammaire et Bled), de fournitures diverses et fabrication d'un tableau avec des matériaux locaux.

### ACTIONS MENEES DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE SOLAIRE

Fabrication de capteurs solaires pour pasteuriser l'eau et de cuiseurs avec les matériaux du pays (sauf les plaques offset)  
Formation d'un technicien et démonstrations sur 9 sites dont le collège de M'BOUR.

#### ACTIONS MENEES A SARE LAMOU (3 Villages)

dans la région Sahélienne à l'Est de Saint Louis à 60 Kms de la petite ville de Richard Toll

Visite de bénévoles de l'association en 2002 et 2003, acheminement de fournitures scolaires de Dictionnaires Bled Bescherel, de livres de bibliothèque et d'un globe terrestre (3 instituteurs pour 132 enfants)  
Remis à la case de santé médicaments de première urgence, à l'association des femmes du matériel de couture et de tricot et à l'ensemble des villageois un capteur et un cuiseur solaire.

#### PROJETS EN COURS POUR CE VILLAGE:

Alphabétisation de quelques personnes responsables - Formation de l' Agent de Santé - Réalisation d'un jardin sur table pour l'école - Rénovation d'une classe pour accueil d'enfants de maternelle et de la case de santé.

**REJOIGNEZ NOUS POUR 10 EUROS PAR AN**

#### COMPOSITION DU BUREAU

Présidente :	Mme MARIE COUDERT	STE HONORINE/FAY	
Vice Président :	Mr SIMON	VIEUX	02.31.26.83.28
Trésorière :	Mme BOUCHE	EVRECY	
Secrétaire :	Mme DELAUNAY	AMAYE/ORNE	02.31.80.58.00
Secrétaire Adj :	Mme CAUCHARD	TROIS MONTS	02.31.79.15.79

# ANNONCES

**A vendre :**

**Bois de chauffage**

Contacteur Denis et Gilles Pupin au 06.87.35.84.61

**Lecocq Fanny**

**11 Rue du 4 Août à Avenay 14210**

Jeune fille sérieuse, 17 ans au mois d'août 2003, aimerait **garder des enfants**, surtout le week-end, le mercredi ainsi que pendant les vacances.

Merci d'avance.

Veillez me contacter au **02.31.80.59.55** ou **06.86.73.00.44**

**M. et Mme Leroy Frédéric**

**Avenay**

**Tel : 06.73.35.24.90**

<b>A Vendre :</b>	1 clic clac	: 107 euros
	1 radiateur électrique	: 15 euros
	1 table basse de salon	: 10 euros
	1 lecteur DVD Thomson	: 137 euros

**A Vendre** faute de place:

**ARMOIRE - PENDERIE**

**acheté le 10/12/03**

**Prix 230 euros**

s'adresser à Yvonne Durand  
4 rue de l'école à Avenay

## Jean-Louis Quillot

*Economiste de la construction  
Bâtiment et travaux publics*

---

Intervient dans tout projet de construction neuve ou ancienne concernant les réalisations publiques ou privées

**Domaines d'intervention :**

Plan  
Métrés  
Evaluation de travaux  
Dépôt de permis  
Appel d'offre  
Marche de travaux  
Maîtrise d'oeuvre

**Expertise:**

Estimation de constructions neuves et anciennes  
Déclaration de perte dans sinistre  
Assistance "Maître d'ouvrage"

Cidex 34 - 14210 Avenay - Tél/Fax :02 31 80 61 51  
Siren 412 126 527

## Association des Cadres pour les Compétences Services et Formations

organisme de formation enregistré sous le n° 25.14.00947.14  
Habilitation chèque conseil n° 14.01  
conventionnée emploi jeune 1998

***Conseil en direction d'entreprise***

*L'association intervient plus particulièrement en création, reprise et développement d'entreprise privées ou associatives*

***Domaines d'intervention :***

*juridique, fiscal, social, finances, marketing, ressources humaines, étude de marchés, informatique, internet, communication.*

Siège social : 2 Route d'Esquay-Notre-Dame Cidex 34 14210 Avenay tél/fax: 02 31 80 61 51

Association déclarée à la préfecture du Calvados le 11 octobre 1991  
J.O du 6 novembre 1991

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### MAIRIE

MAIRE : Mr Gérard Lemoine Tel : 02 31 80 57 89  
1<sup>er</sup> Adjoint Mr Jean Louis Lechevalier Tel : 02 31 80 59 87  
2<sup>eme</sup> Adjoint Mr Xavier Bellou Tel : 02 31 80 27 89

Permanence de mairie : Le mardi de 18 à 20 heures  
Le vendredi de 17 à 19 heures Tel : 02 31 80 56 96

### ECOLE D'AVENAY

Directeur : Mr Jean Yves Caillard  
Tel : 02 31 80 74 03

### COLLEGE PAUL VERLAINE D'EVRECY

Tel : 02 31 80 54 37

### PRESBYTERE

Abbé Bernard Leclercq  
Tel : 02 31 26 91 21

### SERVICE DES EAUX

S.A.U.R. à Grentheville  
Tel : 02 31 52 53 62

### FRANCE TELECOM

Dépannages : 10 13

### POSTE D'EVRECY

Tel : 02 31 08 32 20

### SERVICE EDF GDF

Tel : 02 31 84 12 10  
Dépannages : 02 31 84 21 95

### ALLO URGENCES

Pompier de Caen : le 18  
SAMU de Caen : le 15  
Gendarmerie d'Evrecy : 02 31 80 50 02  
Centre anti poisons de Rouen : 02 35 88 44 00

### C.H.U.

Hôpital cote de Nacre  
Tel : 02 31 06 31 06



